



Ma BCJ

Ma banque

Assemblée générale ordinaire 2023 de la Banque Cantonale du Jura SA

Jeudi 27 avril 2023 à 18h30, accueil dès 17h45
La Croisée des Loisirs | Rue Emile-Boéchat 87 | 2800 Delémont



Convocation

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction générale de la BCI, nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée générale et à l'apéritif dînatoire qui suivra :

Jeudi 27 avril 2023 à 18h30, accueil dès 17h45
La Croisée des Loisirs | Rue Emile-Boéchat 87 | 2800 Delémont

Vous trouverez ci-contre l'ordre du jour et au verso toutes les informations utiles pour votre participation à notre Assemblée générale.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à l'occasion de cet événement important de la vie de notre banque et nous vous prions d'agréer l'expression de notre parfaite considération.

Porrentruy, avril 2023

Banque Cantonale du Jura SA



Christina Pamberg

Présidente du Conseil
d'administration



Bertrand Valley

Directeur général

Pour commander votre carte de vote rapidement



Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée générale

2. Présentation du rapport de gestion 2022

3. Présentation du rapport de l'organe de révision

4. Approbation du rapport annuel et des comptes pour l'exercice 2022

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes 2022.

5. Affectation du bénéfice résultant du bilan et fixation du dividende

Le Conseil d'administration propose d'affecter comme suit le bénéfice résultant du bilan :

- attribution à la réserve légale issue du bénéfice CHF 5'000'000.00
- dividende CHF 5'250'000.00
- report à nouveau CHF 163'191.49

6. Décharge au Conseil d'administration pour l'exercice 2022

Le Conseil d'administration propose que les membres du Conseil d'administration reçoivent décharge pour l'exercice 2022.

7. Renouvellement des mandats des administrateurs représentant l'actionnariat privé

Les mandats de Messieurs Mike Jaberg, Alexandre Léchenne et Fabrice Welsch arrivent à échéance.

- Le Conseil d'administration propose de renouveler les mandats de Messieurs Mike Jaberg, Alexandre Léchenne et Fabrice Welsch pour 5 ans. La période de fonction expirera lors de l'Assemblée générale 2028.

8. Organe de révision

- Le Conseil d'administration propose d'octroyer à KPMG SA, Genève, le mandat d'organe de révision au sens du Code des obligations pour l'exercice 2023.

9. Divers

Renseignements pratiques

Commander votre carte de vote

Pour participer à notre AG vous devez commander votre carte de vote :

via notre site internet www.bcj.ch/cartedevoteAG ou auprès de nos agences et succursales jusqu'au 24 avril 2023.

A noter qu'aucune carte de vote ne sera délivrée le jour de l'Assemblée générale.

Les cartes seront envoyées au domicile de l'actionnaire.

Seuls les actionnaires inscrits avec droits de vote au registre des actions en date du 28 mars 2023 peuvent participer à l'Assemblée générale et exercer leur droit de vote.

Un actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée générale :

- par le représentant indépendant: Fiduciaire FIDAG Jura SA, Rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont ou
- par une tierce personne

Les droits de vote confiés au représentant indépendant seront exercés conformément à l'art. 689b al. 3 du code des obligations.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion 2022 comprend le rapport annuel, le bilan, le compte de résultat, l'annexe, le rapport établi à l'intention de l'Assemblée générale par l'organe de révision, les propositions concernant l'emploi du bénéfice résultant du bilan ainsi que les autres propositions du Conseil d'administration. Dès le 4 avril 2023, le rapport de gestion 2022 est consultable et téléchargeable dans sa version digitale sur notre site internet www.bcj.ch/rapportgestion.

Il est également disponible dans sa version papier aux guichets de nos succursales et agences, sur commande via notre site internet www.bcj.ch/rg ou par téléphone au 032 465 13 01.